



CTM du 1^{er} septembre 2020

Une rentrée sous de biens mauvais augures !

Administration et syndicats étaient de retour autour de la table du CTM pour tenter de reprendre le fil d'un dialogue social bien tenu, avec au menu un seul point : les lignes directrices de gestion sur les promotions (LDG promotions). Pourtant les déclarations préalables des organisations syndicales montrent l'étendue des sujets impactant nos ministères ; sujets à reprendre dans le cadre d'un véritable dialogue social.

Dans sa déclaration préalable, la FSU a particulièrement mis l'accent sur les points d'actualité suivants :

- **Les conditions de reprise en ce premier jour de rentrée**, dans un contexte de réactivation de l'épidémie et la nécessité d'un réexamen du PRA ministériel qui n'est visiblement plus d'actualité, en particulier au regard de la dernière circulaire fonction publique.
- **Pouvoir de dérogations des préfets** : l'Administration renie les paroles des ministres, avec la pérennisation de l'expérimentation faite sans bilan ! La secrétaire générale met en avant la crise Covid 19 pour excuse et s'engage à le fournir ... a posteriori ! On pourra ainsi constater les dégâts et les dérives sans pouvoir les arrêter.
- **Une administration pour 3 ministères de plein exercice** : où cela va-t-il s'arrêter ? Quelle place pour la mer ? Quel contrôle sur les personnels des affaires maritimes ? Une administration aux ordres de plusieurs ministres ne fonctionne que lorsque les ministres sont d'accord ! Pour preuve, le pouvoir de dérogation des préfets ou visiblement Mme GOURAULT a pris le pas sur Mme BORNE...et une administration spectatrice !
 - La secrétaire générale nous affirme que l'administration gère sans problème les multiples casquettes ministérielles, et qu'en cas de désaccords entre ministres, l'arbitrage se fait en interministériel au niveau du premier ministre.
- **La FSU a dénoncé la budgétisation d'une taxe affectée**, le fonds pour la prévention des risques naturels majeurs, dit fonds Barnier et rappelé qu'elle attend de la ministre Pompili qu'elle obtienne le déplafonnement sans budgétisation.
 - Aucune réponse de la secrétaire générale ...
- Concernant les **réformes en cours** au sein du périmètre ministériel et leur suspension la FSU a constaté que la secrétaire générale tirait ses propres conclusions d'une réunion d'échanges fin juin, en contradiction avec les conclusions que l'ensemble des participants avaient retenues ! Elle a donc donné le signal de leur reprise, unilatéralement, en toute discrétion ...
 - ☛ DDI : Alors que les services passent sous tutelle de l'Intérieur, nous avons dénoncé l'impuissance de notre administration à peser pour ses personnels ;
 - ☛ Poursuite du déshabillage des établissements et des services, à l'instar du programme 135 consacré à l'urbanisme, aux territoires et à l'amélioration de l'habitat. La FSU demande un bilan pluriannuel des effectifs et des moyens consacrés à ce programme, pour chaque niveau territorial de l'administration. Subsidièrement, et en voulant approfondir ce sujet, la FSU a pu constater que le budget du MCTRCT ne respectait pas la LOLF !
 - La secrétaire générale s'engage à le fournir lors d'un prochain CTM.

Quant à la mise en œuvre de la gestion des frais de déplacement dans les parcs nationaux, aux conditions d'emploi des fonctionnaires en établissement public, ou l'indigence du dialogue social à l'OFB, à l'exemple de la mise en œuvre de la réglementation sur l'ARTT qui se fait de manière péremptoire, sans véritable négociation avec les représentants des personnels : aucune réponse !

Cette première demi-journée de CTM, véritable reprise de contact avec la haute administration de notre pôle ministériel, laisse un gout amer. Face aux organisations syndicales qui énumèrent les dysfonctionnements et les renoncements de nos ministères, nous n'avons obtenu que bien peu de réponses et d'engagements. Face à une administration fataliste, les organisations syndicales se retrouvent bien seules pour défendre les missions de nos ministères, le service public et les femmes et les hommes qui le composent.

L'examen des LDG promotions a véritablement commencé en début d'après-midi.

La FSU a préalablement exprimé ses plus vives inquiétudes sur l'application qui en sera réellement faite, d'autant que l'exercice du premier cycle de mobilités sous LDG a montré de profondes défaillances, et un traitement des dossiers quasi-automatisé où les critères sociaux n'ont que bien peu de place. L'administration aurait-elle renoncé à toute humanité ?

Des défaillances dont elle pourrait tirer des leçons, mais la secrétaire générale préfère attendre la fin du « fil de l'eau », c'est-à-dire janvier prochain, pour s'y intéresser.

Près de 200 amendements à examiner sur un texte d'une quarantaine de pages!

Le CTM se réunira à nouveau pour continuer le débat, amendement par amendement le 15 septembre prochain : restent 90 % du document à examiner !

Concrétisant la fin du rôle des CAP en matière de promotion, ces LDG promotion constitueront un affaiblissement sans précédent des garanties statutaires pour tou-tes les agent-es.

Ces LDG, qui vise à donner des principes communs à tous les encadrant-es des services et établissements publics, n'auront aucun caractère normatif et ne seront pas opposables aux décisions de l'administration. Chaque chef de service pourra y déroger sans justification et sans aucun contrôle puisque l'administration refuse obstinément toute concertation avec les personnels ou leurs représentant-es !

DERNIERE NOUVELLE : La FSU a pu prendre connaissance des arbitrages budgétaires pour 2021 :

La priorité du gouvernement pour l'écologie restera une nouvelle fois un discours de propagande :

Aucun infléchissement sur le schéma d'emploi du ministère de la transition écologique ! On s'oriente donc une nouvelle fois sur une baisse de 2,5% des effectifs pour ses services et établissements publics ...

➤ **Et bien sûr pas un mot de la secrétaire générale sur ce sujet au CTM !**